

Type d'intervention Question écrite (art. 35 RCG)

1^{er} signataire Gex-Fabry Romain

Cosignataires



Signatures des cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe UDC / Gex-Fabry Romain

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Chef(fe) de groupe



Signature du Président

Titre

Transport des élèves des Neyres

Texte de l'intervention

Comme tout le monde le sait, le sujet des transports des élèves des Neyres est régulièrement remis en question suite à certains manquements comme:

- temps d'attente particulièrement long, entre la fin des cours et le moment de prendre le car pour les plus petits en fin de journée.
- retards fréquents constatés, tant pour l'aller que pour le retour.
- absence de car le matin. (fait arrivé 1 fois le lundi 21 août - chauffeur absent - bus de ligne jamais parti du dépôt pour faire sa tournée du matin)

Ce fait est rare heureusement, mais il n'est pas forcément simple de trouver une multitude de véhicules, au pied levé, pour transporter tous les élèves des Neyres jusqu'aux Perraires ou au Corbier.

- manque cruel de place assise dans le car pour certains trajets.
- etc...

La problématique est connue et interpelle de nombreux parents, surtout lorsqu'il s'agit de transporter leur jeune enfant de 4 - 5 ans.

En étant bien conscient que le car transportant les élèves est un bus de ligne actuellement, il est important au jour d'aujourd'hui de répondre aux questions qui suivent afin de rassurer, convaincre ou tout du moins donner quelques explications aux parents d'élèves concernés:

1. Quel est le montant exact alloué annuellement pour le transport des élèves des Neyres?
2. Est-ce que Car Postal contrôle le départ de ses chauffeurs?
3. Par quel moyen Car Postal peut assurer le remplacement d'un chauffeur absent à la dernière minute?
4. Est-ce que le contrat ou la convention signée avec Car Postal peut être dénoncée en tout temps? Si non, quand peut-on le faire?
5. Est-ce la Municipalité s'est déjà tournée vers d'autres entités pour ce mandat de transport?
6. Serait-ce envisageable de se tourner vers une entreprise privée pour effectuer ces transports? Si oui, à quel prix?
7. Est-ce qu'un appel d'offre a été fait dernièrement? Si oui, quand?

8. Est-ce que Car Postal peut envisager d'effectuer ces transports sans que ce soit un bus de ligne publique? Si oui, à quel prix?
9. Quelles sont les pistes d'amélioration pensées par le Conseil Communal depuis qu'une pétition a été signée par un certain nombre de citoyens des Neyres en décembre dernier?

Conclusion

La démarche faite au travers de cette intervention se veut informative avant tout.
Je remercie d'avance le Conseil Municipal pour ses réponses.

Collombey-Muraz, le 27 août 2023

1^{er} signataire :

